



Droits au cœur (3)

7 Courts métrages

Fiche technique

7 courts métrages d'animation canadiens

Durée totale : 50 min

Une collection de films d'animation inspirés de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant



Le joueur de cora

Duel

Réalisateur : Pavel Koutsky

6min 45s

Par un entonnoir fixé sur sa tête, un enfant reçoit une masse d'information soigneusement triée pour faire de lui un citoyen modèle...

Narco blues

Réalisateurs : Bretislav Pojar, Ivan Vit

8min 14s

Un adolescent comme les autres est entraîné dans l'univers implacable de la drogue...

Le joueur de cora

Réalisateur : Cilia Sawadogo

7min 5s

Malgré le poids des traditions, deux jeunes africains de classes sociales différentes veulent s'aimer librement...

Le cadenas

Réalisateur : Bhimsain

5min 54s

En route vers l'école, un garçon est saisi par une énorme main qui le pousse vers une dangereuse usine de cadenas, où son enfance est assassiné par le travail forcé...

Commerce

Réalisateur : Kireet Khurana

6min 37s

Une jeune fille est vendue par ses parents à un souteneur, qui l'emmène en ville pour la revendre à la tenancière d'une maison de prostitution, perdant ainsi tout droit à l'innocence...

Masques

Réalisateur : Elisa Rivas

8min 12s

Un adolescent livre toute sa vie un combat

*Troisième programme
pour 13 à 18 ans*

L E F R A N C E

pour rester lui-même au lieu d'adopter les rôles que lui imposent la famille et la société...

Piégés

Réalisateur : Diane Chartrand

7min 3s

Un jeune, qui se sent prisonnier de sa vie, choisit de ne plus vivre et, en faisant ses adieux, referme une à une les portes de son cœur...

Critique

Produite par le prestigieux Office national du film du Canada, la vingtaine de films d'animation réunis sous le titre **Droits au cœur** a été réalisée entre 1992 et 1998 pour illustrer la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'enfant, entrée en vigueur en 1990. Répartis en trois programmes s'adressant à des tranches d'âge différentes (le premier volet dès quatre ans, le deuxième à partir de sept ans, le troisième après neuf ans: il faut souligner la pertinence de ce découpage, parfaitement adapté à chaque public), ils sortent aujourd'hui simultanément en salles et en vidéo. Certains de ces films sont connus du public et de nos lecteurs, soit qu'ils aient été présentés dans des festivals (quatre d'entre eux étaient notamment en compétition à Annecy en 1995 ; cf. *Positif* n°415), soit parce qu'ils ont été diffusés en France en complément de programme dans les cinémas d'art et d'essai adhérents du RADI (c'est le cas de **Baroque'n'Roll**, qui remporte toujours un certain succès en salle). Chaque film illustre un article de la Déclaration, de façon très didactique ou, plus métaphoriquement, par l'anecdote ou la poésie, avec humour ou gravité. Neuf femmes et sept hommes se sont attelés à la tâche, avec pour principales contraintes de produire, en quatre à neuf minutes, une œuvre de création à vocation pédagogique. Les films se privant de paroles et de textes peuvent être universellement

perçus par tous les enfants de la planète. De nombreuses cultures sont représentées : si les auteurs sont pour la plupart canadiens, il leur arrive d'évoquer le sort d'autres parties du monde, et le troisième volet s'ouvre à des auteurs indien, tchèque, cubain et burkinabé. La diversité des cultures, des thèmes et des tons est renforcée par la variété des techniques - utilisées : du dessin sur papier «classique» (dont le remarquable **Jonas et Lisa** de Zabelle Côté, dessiné sur papier recyclé et colorié directement sur pellicule, alors que l'auteur est également coupable d'un des films les plus laids de la série, **Porte à porte**) au fascinant écran d'épingles d'Alexeïeff, admirablement utilisé par Jacques Drouin (**Ex-enfant**), en passant par les papiers découpés (aux résultats inégaux, du **Papa** de Michèle Pautz au **Tournoi** de Francine Desbiens), la peinture sur verre (superbe dans **Piégés** de Diane Chartrand), les marionnettes de Bretislav Pojar (moins inspiré que par le passé) ou de Pierre Trudeau (**Baroque'n'Roll**, déjà cité), la curieuse rotoscopie de Michèle Coumoyer (**Une artiste**), l'ordinateur 2D de Bhimsain (peu convaincant, dans le registre du **Cadenas** comme dans celui de **Commerce**) et quelques techniques mixtes. Cette «animation plurielle» est un atout pour maintenir en éveil l'intérêt des enfants (la longueur des trois volets est elle aussi adaptée à chaque tranche d'âge), et constituera un biais supplémentaire pour enseignants et parents qui voudront poursuivre avec les enfants la réflexion et la discussion sur ces films en forme de questionnements : loin de l'uniformisation de l'animation débitée par la télévision, ils ouvrent des fenêtres sur des possibles esthétiques souvent inconnus du jeune public. Malgré leur inévitable inégalité qualitative, ces vingt films offrent donc un salutaire panorama des misères que peuvent partout endurer les enfants, aussi bien qu'un éveil à des formes nouvelles.

Gilles Ciment

Positif n°458 - Avril 1999

La collection Droits au cœur

En 1990, un événement international vient marquer l'histoire de l'humanité : la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant entre en vigueur. L'Office national du film du Canada a voulu en souligner l'importance et faire connaître cette Convention aux premiers intéressés, c'est-à-dire les enfants et les adolescents. Avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Studio d'animation du Programme français de l'office national du film du Canada (ONF) a conçu **Droits au cœur**, une collection de films d'animation en trois volets destinée aux enfants de 5 à 8 ans, à ceux de 9 à 12 ans et aux adolescents de 13 à 18 ans.

Véritable plaidoyer en faveur de l'enfance, **Droits au cœur** est conçu au point de rencontre de la pédagogie et de la création artistique. À partir des éléments du préambule et des divers articles de la Convention, des pédagogues et des cinéastes d'animation ont dégagé certains thèmes et réalisé des films sans paroles utilisables en classe ou à la maison, et ce, dans tous les pays du monde. Les quelques éléments d'écriture apparaissant à l'écran, notamment le droit énoncé à la fin de chaque récit, le sont dans les six langues officielles des Nations Unies : l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe.

Le deuxième volet de la collection a de plus été réalisé sous le signe de la coopération internationale. L'ONF a créé un consortium international avec Cuba (ICAIC), la République tchèque (aiF Studio et Anifilm), le Burkina Faso (Cinécom Production et Opracom) et l'Inde (Climb Films). L'originalité de ce volet est donc d'offrir de multiples occasions de voir comment s'appliquent les droits humains dans un contexte interculturel. Les suggestions pédagogiques vont toujours dans le sens de montrer les parentés entre pays riche et pauvres, d'éviter les jugements de valeur et d'approfondir la compréhension des différences culturelles.

Guide d'utilisation
ONF/NFB